DÉPARTEMENT DE PARIS.

Cam
FRC
6661

ADRESSE

Présentée à la CONVENTION NATIONALE, *par tous les Commissaires des autorités constituées du Département & des sections de Paris, réunis en la salle de la société des amis de la liberté & de l'égalité, séante aux ci-devant Jacobins.*

Du vendredi 31 Mai 1793, l'an 2e. de la république française, une & indivisible.

LÉGISLATEURS,

DEPUIS trop long-tems, la Ville & le Département de Paris sont calomniés aux yeux de l'Univers; depuis trop long-tems on cherche par les moyens les plus atrocément coupables, à fomenter le trouble & la division dans la République. Les mêmes hommes qui ont voulu perdre Paris

cf M&W 13370

dans l'opinion publique, ſont les fauteurs du maſſacre de la Vendée ; ce ſont eux qui flattent & ſoutiennent les eſpérances de nos ennemis ; ce ſont eux qui aviliſſent les Autorités conſtituées, qui cherchent à égarer le Peuple pour acquérir le droit de s'en plaindre ; ce ſont eux qui vous dénoncent des complots imaginaires pour en créer de réels ; ce ſont eux qui vous ont demandé le Comité des Douze, pour opprimer la liberté du Peuple ; ſe ſont eux, enfin, qui par une fermentation criminelle, par des adreſſes controuvées, entretiennent les haînes & les diviſions dans votre ſein, & privent la Patrie du plus grand des bienfaits, d'une bonne Conſtitution qu'elle a achetée par tant de ſacrifices.

Légiſlateurs, ces hommes en veulent à l'a liberté du peuple ; ils veulent l'aſſervir pour eux-mêmes, ou le livrer a un nouveau deſpote ; mais pour y parvenir, ils cherchent à le diviſer, & c'eſt pour atteindre ce comble de forfaits, qu'ils tentent d'anéantir Paris. Ils ſentent parfaitement qu'en détruiſant ce centre de lumières & de correſpondance, ils anéantiroient la

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

force & l'harmonie de la république, & qu'enſuite, faute de communication, ils détruiroient facilement un département par l'autre, & vendroient ainſi, au premier tyran, les lambeaux ſanglans de leur patrie.

Voilà, Légiſlateurs, le motif de tant de calomnies ; voilà la ſource de tant d'horreurs. Hé bien ! le Département de Paris vous déclare qu'il en méritera davantage ; car nous venons vous jurer, en ſon nom, qu'il ſera plutôt renverſé de fond en comble, que de ſouſcrire à la tyrannie, & ſi Paris diſparoit de la ſurface du globe, ce ne ſera pas pour avoir démérité de la patrie, mais bien pour avoir défendu l'indiviſibilité de la Répu[illegible]lique, comme le tipe eſſentiel de ſa liberté ; & alors le voyageur avide recherchera, avec ſoin, quelques traces de ſon exiſtence ; il gémira ſur ſa deſtruction, en en maudiſſant les auteurs.

Légiſlateurs, il eſt temps enfin de terminer cette lutte des patriotes contre les forcenés qui les aſſiègent continuellement ; la raiſon du peuple s'irrite de tant de

réſiſtance ; que ſes ennemis tremblent, ſa colère majeſtueuſe eſt prête d'éclater ! qu'ils tremblent ! l'univers frémira de ſa vengeance.

Légiſlateurs, nous venons démaſquer l'impudeur, & confondre l'impoſture ; nous venons, au nom du Département, vous expoſer ſa profeſſion de foi.

Nous venons vous déclarer que fidèle aux principes, ſoumis aux loix, le Département de Paris ſoutiendra les dignes repréſentans du peuple, au prix de tout ſon ſang.

Nous vous déclarons, ainſi qu'à l'univers, que nous ne ſommes animés que de l'inſtinct de fuſion dans le grand tout, que nous ne connoiſſons de diviſion de départemens que celle que néceſſite l'adminiſtration ; que la République eſt une & indiviſible ; que nous exécrons toute eſpèce de fédéraliſme, que nous ne voulons qu'une conſtitution pleinement populaire, dont l'égalité ſera la baſe.

Nous déclarons que nous ſommes enorgueillis de ce que Paris, qui n'eſt rien par lui même, eſt cependant l'extrait de tous

les Départemens ; dont l'éclat consiste à être le miroir de l'opinion & le point de réunion des hommes libres.

Nous déclarons qu'après avoir combattu & terrassé le despotisme dans l'immortelle journée du 10 août, nous combattrons jusqu'au dernier soupir tous les tyrant qui voudroient tenter de le rétablir, de quelqu'espèce qu'ils puissent être.

Voilà notre profession de foi.

Maintenant, Législateurs, nous vous demandons justice d'une insulte atroce faite à la Nation ; que dis-je, d'une insulte, d'un forfait commis contre la majesté du Peuple. Nous vous parlons du sacrilège politique proféré par *Isnard* dans le temple sacré des loix.

Isnard a, tout à la fois, provoqué la guerre civile, & l'anéantissement de cette grande cité.

Il a tout à la fois, flétri la ville de Paris, en supposant qu'elle pût jamais se rendre digne d'un sort aussi affreux ; il a flétri les Départemens en leur prêtant l'atrocité de son âme, & en pensant que, fidèles à sa voix impure, toutes les Co-

lonnes de la République viendroient l'anéantir.

Il eſt des hommes, non moins cruels, contre leſquels nous vous demandons le décret d'accuſation.

On diſtingue particulièrement parmi les ennemis de la Patrie, les membres du comité des douze, les *Briſſot*, les *Guadet*, les *Vergniaux*, les *Genſonné*, les *Buzot*, les *Barbaroux*, les *Roland*, les *Lebrun*, les *Clavière*, & tous les fauteurs du royaliſme proſcrits par l'opinion, & dont un grand nombre vous ont été dénoncés par la Commune de Paris.

Légiſlateurs, le projet de détruire Paris ſeroit-il bien formé? Voudroit-on à la fois engloutir tant de richeſſes amaſſées par la plus laborieuſe induſtrie, & détruire les arts & les ſciences, pour conduire plutôt nos concitoyens à l'anarchie & à l'eſclavage? Non, vous reſpecterez, vous défendrez vous-mêmes le dépôt ſacré des connoiſſances humaines; vous vous ſouviendrez que Paris a bien mérité de la Patrie; vous vous ſouviendrez qu'il fut le berceau & qu'il eſt encore l'école de la Liberté;

qu'il eſt le point central de la République ; qu'il peut toujours fournir cent mille combattans pour défendre la Patrie ; qu'il en a la volonté ; vous vous ſouviendrez qu'il a fait les plus grands ſacrifices à la Révolution, qu'il n'en regrette aucun ; qu'il fera, ſans murmurer, tous ceux qu'exigeront les circonſtances ; & enfin, qu'il eſt uni de l'amour le plus ſincère & le plus fraternel avec les autres Départemens.

Vous nous vengerez donc *d'Iſnard* & de *Roland*, & de tous ces hommes impies, contre leſquels l'opinion publique s'élève d'une manière éclatante.

Légiſlateurs, donnez ce grand exemple ; rendez-vous aux vœux d'une nation généreuſe, qui vous honore de ſon eſtime ; vous ramenerez le calme, vous éteindrez le feu de la guerre civile, & par l'union ſainte de tous les citoyens, nous triompherons bientôt de cette horde de tyrans qui nous aſſiègent. Alors la conſtitution marchera d'un pas rapide ; vous ferez le bonheur d'un peuple magnanime & généreux qui, dans les accès fréquens de ſa loyauté, confondant le bienfaiteur & le bienfait, portera

687

vos noms chéris jusqu'à l'immortalité. *Signé* NICOLEAU, *Président*; RAISON, *secrétaire.*

Dudit jour 31 Mai, l'an 2e. de la République Française, une & indivisible.

L'assemblée, après avoir entendu la lecture de cette adresse, a arrêté qu'elle seroit à l'instant présentée par tous ses membres, à la Convention nationale, imprimée, affichée, envoyée à tous les Départemens & à toutes les Sociétés populaires de la Républiques.

Signé NICOLEAU, *Président.*
RAISON, *Secrétaire.*

De l'Imprimerie de BALLARD, Imprimeur du Département de Paris.